ID: 038-263801011-20221026-DELCCAS2022_008-DE



Membres en exercice: 9

Membres présents : 5 Nombre de pouvoirs : 0

Membres votants: 5

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 26 octobre 2022,

Le vingt-six octobre deux mil vingt-deux à 18h00, le conseil d'administration du CCAS de Champagnier, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence de Jean Paul JULIEN, vice-président du CCAS.

Date de convocation : 21 octobre 2022

Présents: Jean Paul JULIEN, Carole ANDRIES, Christine

CAVARRETTA, Chantal BRUN, Céline GELAS

Absents: Florent CHOLAT, Maire et Président, Hervé ALOTTO,

Gérard DOUGNON, Daniel Mouren

Secrétaire de séance : Christine CAVARRETTA

Délibération 2022_008 : Octroi d'une subvention pour le Réveillon Solidaire Soli'fête

Il est proposé d'octroyer une subvention au bénéfice du Centre Socio-culturel André Malraux de Jarrie au titre de la participation de la commune au projet à caractère social Soli'fête. L'objectif de ce projet est de permettre à des personnes et des familles isolées au moment des fêtes de fin d'année de pouvoir profiter d'un moment festif et convivial. La manifestation aura lieu le mercredi 21 décembre à la salle André Malraux à Jarrie et comprend l'organisation d'ateliers, d'animations et d'un repas festif. Les CCAS de Champagnier, Champ-sur-Drac, Jarrie et Vizille sont appelés à participer à l'événement.

Vu le compte-rendu de la réunion de préparation Soli'fête du 16 septembre 2022 du centre Socio-Culturel André Malraux de Jarrie demandant l'octroi d'une subvention à hauteur de 250€ ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à unanimité :

- D'octroyer une subvention à hauteur de 250 euros au bénéfice du Centre Socio-culturel André Malraux de Jarrie au titre de la participation de la commune au projet à caractère social Soli'fête;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes les pièces à venir concernant cette délibération.

Modalités de vote

5 POUR

0 CONTRE

O ABSTENTION

Jean-Paul JULIEN Vice-président du CCAS



Christine CAVARRETTA Secrétaire de séance